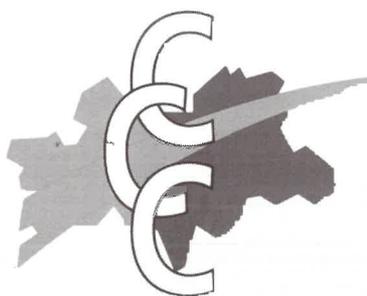


LESTERPS

Au fil du temps



Le temps en marche

2001

**Bulletin
Municipal N° 7**

LE MOT DU MAIRE



Cher habitants
de Lesterps,

Au seuil de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même venons vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2002, vœux de bonheur, de santé et de réussite à tous et à chacun.

2001 vient de s'achever, cette année était une année charnière entre les deux siècles. Elle reste l'année de la disparition du franc avec l'arrivée de l'euro ; celle de la folie humaine avec la tragédie du 11 septembre ; elle symbolise aussi les 100 ans des associations, au service desquelles bon nombre de bénévoles s'investissent pour plus d'entraide et de solidarité.

Ce bulletin est le septième, et le premier de la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier ; il vous permettra, je l'espère, de mieux connaître votre commune, dans son fonctionnement, dans sa vie quotidienne et dans ses projets à plus long terme.

Vous découvrirez au fil des pages ce qui a été réalisé au cours de cette année 2001. Pour le nouveau conseil, pas de grandes réalisations, seulement quelques travaux d'entretien et d'aménagement. Dans le dernier bulletin municipal, mon prédécesseur dressait le bilan de la dernière mandature, avec entre autres quelques réalisations importantes : la salle des fêtes et la cantine, l'achat et l'aménagement de la Maison du Patrimoine. Il évoquait également les deux grands projets à venir : l'aménagement du centre bourg et la restauration de l'église.

Pour le premier, les dossiers sont enfin bouclés, ce qui permettra l'engagement des travaux à l'automne, et compte tenu de quelques mois de retard, deux phases seront réalisées : le parvis de l'abbatiale et la rue principale vers le carrefour Route de Confolens.

Le deuxième projet également à l'étude concerne la restauration intérieure et extérieure de l'église, nous n'avons pas la décision concernant le choix des travaux ni la maîtrise d'ouvrage qui est confiée à l'Etat. Le dossier sera concrétisé au printemps prochain, l'étape de réalisation courant 2003.

L'équipe municipale restera vigilante quant à la gestion du bien public pour ne pas engendrer de charges supplémentaires pour nos concitoyens.

Pour conclure, exprimons ensemble, chers amis, les valeurs de liberté, de justice, d'égalité, de démocratie ; que celles-ci donnent à chacun les moyens de réussir et de construire pour tous un avenir de paix et de solidarité.

Jacques THIBAUT

SOMMAIRE

Page	2	Le mot du Maire
Page	3	Démographie Calendrier des Fêtes
Page	4	Fonctionnement du Conseil Municipal
Page	5	Budget 2001
Page	6	Réalisations
Page	7	Projets
Page	8	La vie à l'école
Page	9	La CCC
Page	10	Pays de Charente Limousine
Page	11	Le Comité des Fêtes
Page	12	La vie associative
Page	13	La vie associative
Page	14	La vie associative
Page	15	Histoire Locale Poème
Page	16	Pubs



Textes, photos et mise en page :
Mairie de Lesterps

Imprimerie :
EDIGRAPHIC
16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

DÉMOGRAPHIE 2001

NAISSANCES :

26 janvier : BRISACH Antoine
 24 janvier : LEMAN Emilie Naëla
 23 mai : DANGLADE Solenne
 8 juillet : TOURNIER Manon
 12 juillet : MARCHAND Teddy Tanguy
 26 septembre : DUROUSSEAU Chloé Charlotte
 5 novembre : KOZIK Sarah Eva
 20 novembre : MENETRIER-MONDEME
 Marie Claudine Jeannine
 17 décembre : TRICOT Pierre

MARIAGES :

30 juin : BODET Joël, Denis, Jacky, Marcel
 et RIVIERE Jeanne, Marie, Renée, Pierrette.
 18 août : MENETRIER-MONDEME Alexandre
 et DAGANAUD Sabine, Anita
 7 septembre : CARHART Daniel, James
 et WOUTERS Johanna, Henrica, Petronella, Maria

DÉCES :

20 mars : DAVIN Raymond, René, André
 64 ans
 22 mars : DUPRAT Thierry, Germain
 46 ans
 31 mars : BESSAGUET Amédé
 54 ans
 01 avril : VIGNAUD Marie, Marcelle
 Veuve BECK - 88 ans
 16 juin : LACROIX Henri, Hubert, Abel
 91 ans
 17 juillet : LEFLEURS Louise
 52 ans
 08 août : VILLEGER Anne, Marie, Mélanie
 Veuve VIGNAUD - 87 ans
 27 octobre : DUBREUILH Stéphane, Jérôme
 27 ans
 (Inhumations. Personnes n'habitant pas la commune)
 13 juin : VIGNAL Fernand, Jules
 94 ans
 17 juillet : BALESTRAT Marguerite, Adrienne
 Veuve LABROUSSE - 93 ans

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2002

Samedi 19 janvier :	Loto de la chasse
Samedi 16 février :	Loto de la gym
Samedi 23 février :	Dîner dansant de la chasse
Samedi 16 mars :	Loto de l'Assoc Danse pour Tous
Dimanche 12 mai :	Loto du Club du 3 ^e Age
Lundi 20 mai :	Tournoi de sixte
Samedi 8 juin et Dimanche 9 juin :	Fête de la mécanique et Marché villageois
Dimanche 21 juillet :	Festival de l'Accordéon
Dimanche 4 août :	Concours de pétanque
Dimanche 11 août :	Méchoui de la chasse
Dimanche 25 août :	Exposition-vente du Club du 3 ^e Age
Dimanche 25 août :	Randonnée pédestre et VTT
Samedi 31 août et Dimanche 1 ^{er} sept. :	Ball-trap de la chasse
Samedi 12 octobre :	Bal de l'Association Danse pour Tous
Samedi 9 novembre :	Soirée choucroute
Dimanche 10 novembre :	Loto du Foot
Mardi 31 décembre :	Réveillon dansant.

Ambulances BOUTY Sarl

Taxi 24h/24
 Pompes Funèbres
 Magasin Funéraire
FUNÉRIUM



Route de Limoges - CONFOLENS - Tél. 05 45 85 37 02

CENTRE DE LAVAGE AUTO

PHILIPPE BOUTY

L.A.C



7j/7

Route de Limoges - CONFOLENS - Tél. 05 45 85 37 02

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

THIBAUT Jacques, *Maire*
SOUPIZET Daniel, *1^e Adjoint*
GODINEAU Nicole, *2^e Adjoint*
TISSEUIL Robert, *3^e Adjoint*
DANGLADE Gilbert
PERRIN Yves
DURAND Gérard Denis
THIBAUD Christian
LACROIX Jean
BRIOIS André
MASSET Claudine
COURJEAU Jean-Paul
LONGEVILLE Josiane
BODET Joël
BENOIS Jean-Michel

COMMISSIONS COMMUNALES

AMÉNAGEMENT DU BOURG : THIBAUT Jacques
SOUPIZET Daniel - BENOIS Jean-Michel
LONGEVILLE Josiane - TISSEUIL Robert
GODINEAU Nicole - COURJEAU Jean-Paul - LACROIX Jean.

ÉCOLES : THIBAUT Jacques - GODINEAU Nicole
LONGEVILLE Josiane - MASSET Claudine.

VOIRIE : THIBAUT Jacques - BENOIS Jean-Michel
DANGLADE Gilbert - BODET Joël - PERRIN Yves
DURAND Gérard Denis - LACROIX Jean - TISSEUIL Robert
THIBAUD Christian

MAISON DU PATRIMOINE ET TOURISME : THIBAUT Jacques
SOUPIZET Daniel - LONGEVILLE Josiane
COURJEAU Jean-Paul - BRIOIS André - GODINEAU Nicole
MASSET Claudine - THIBAUD Christian

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : THIBAUT Jacques
GODINEAU Nicole MASSET Claudine - BODET Joël
PERRIN Yves - FILLOUX Jeanine - DUCHIRON André
SAVY Louis - TRILLAUD Véronique

DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFOLENTAIS :
Titulaires : THIBAUT Jacques - SOUPIZET Daniel
Suppléants : LONGEVILLE Josiane - DURAND Gérard-Denis

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE CONFOLENTAIS :**
Titulaires : TISSEUIL Robert - BENOIS Jean-Michel
Suppléants : PERRIN Yves - GODINEAU Nicole

SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE :
Titulaire : THIBAUT Jacques
Suppléant : SOUPIZET Daniel

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA FOURRIÈRE :
Titulaire : THIBAUD Christian
Suppléant : BRIOIS André



Manque sur la photo : Jean LACROIX

SIVOS BOREAL :

Titulaires : THIBAUT Jacques - LONGEVILLE Josiane

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DE CONFOLENS SUD :

Titulaires : LACROIX Jean - DURAND Gérard-Denis
Suppléants : BODET Joël - DANGLADE Gilbert

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA CHARENTE :

Titulaire : THIBAUT Jacques

A.D.A.P.A. DU CONFOLENTAIS :

Titulaire : GODINEAU Nicole
Suppléante : MASSET Claudine

GROUPEMENT INTERCANTONAL DE LUTTE CONTRE LES ENNEMIS DES CULTURES :

Titulaire : COURJEAU Jean-Paul
Suppléant : BODET Joël

PERMANENCES :

Maire :	Samedi de 10h30 à 12h00
1 ^{er} Adjoint :	Jeudi de 11h00 à 12h00
2 ^{ème} Adjoint :	Lundi de 11h00 à 12h00
3 ^{ème} Adjoint :	Vendredi de 14h00 à 15h00

SECRETARIAT OUVERT AU PUBLIC

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi
de 9h00 à 12h00

SAUR FRANCE

Service de l'Eau et de l'Assainissement

Secteur de Confolens

Rond point avenue Charles de Gaulle - 16500 Confolens
Tél. 05 45 84 11 58 - Fax. 05 45 84 21 87



Terrassements - Forages d'eau - Goudronnage
S.A. COURTEILLE Père et Fils

Les pièces - 61350 PASSAIS-LA-CONCEPTION
Tél. 02 33 38 74 50 - Fax 02 33 37 45 70

S'adresser M. Le Peculier J.Yves - Lot. La Chapelle
87330 Bussière-Boffy - Tél. 05 55 60 41 59

BUDGET 2001

Le 04 avril 2001, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif de l'exercice 2001 dont voici le détail :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

Charges à caractère général	724,660
- Achats non stockés	272,950
- Services extérieurs	249,000
- Autres services extérieurs	182,710
- Impôts et taxes	20,000
Charges de personnel	909,100
- Personnes extérieures au service	13,000
- Rémunération du personnel	635,000
- Charges sociales	246,500
- Impôts et taxes sur rémunérations	14,600
Autres charges de gestion courante	243,500
- Indemnités maire et adjoints	134,500
- Contribution aux organismes de regroupement	66,000
- Subventions aux associations	28,000
- Subventions aux communes	15,000
Charges financières	89,000
Charges exceptionnelles	8,076
Dépenses imprévues	10,926
Virement à la section investissement	1 200,732
TOTAL	3 185 994

RECETTES :

Produits des services et des ventes	65,400
Impôts et taxes	960,875
Dotations de l'Etat - Subventions	1 057,008
Autres produits de gestion courante	56,000
Atténuation de Charges	64,500
Produits exceptionnels	22,076
Transferts de charges	10,000
Excédent de fonctionnement reporté	950,135
TOTAL	3 185 994

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

Remboursement d'emprunts	149,900
Différences sur réalisations	6,000
Travaux de voirie	202,000
Matériel informatique	30,000
Aménagement du bourg	835,000
Travaux salle des fêtes	43,370
Eclairage Public	70,000
Rénovation bâtiments scolaires	14,100
Travaux à l'église	215,000
Ancienne salle municipale	11,000
TOTAL	1 576 370

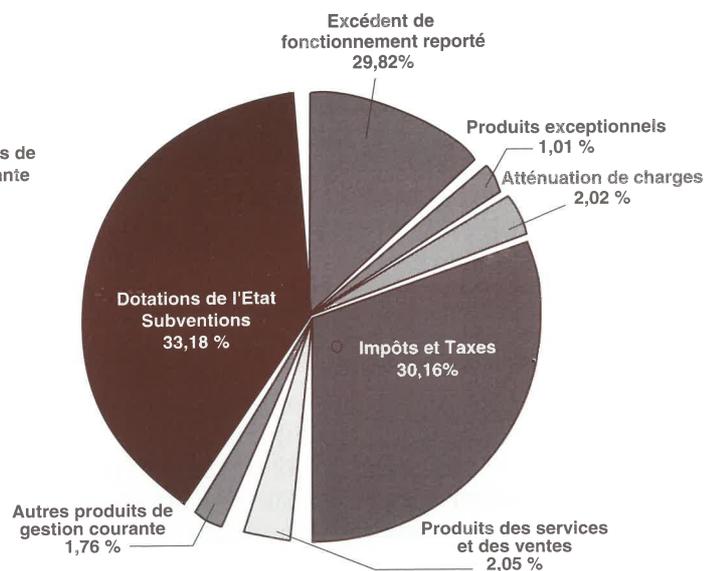
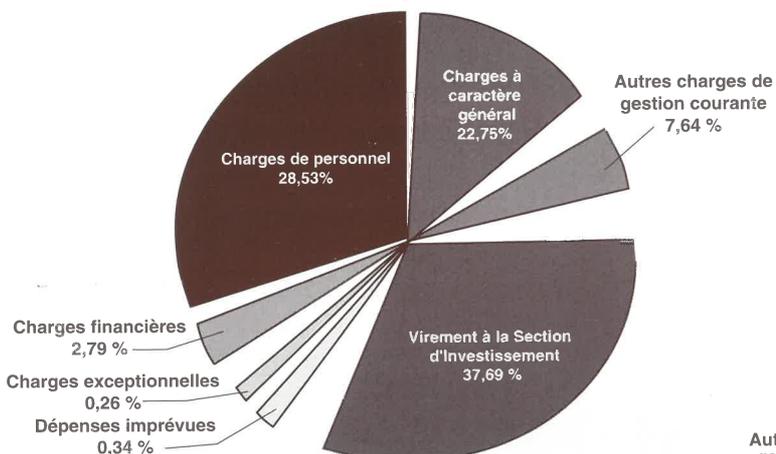
RECETTES :

Fonds de compensation de la TVA	119,000
Subventions	129,000
Virement de la Section de fonctionnement	1 200,000
Excédent d'Investissement reporté	119,562
TOTAL	1 576 370

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Recettes



RÉALISATIONS

TRAVAUX DE CHEMINS RURAUX :

Deux chemins ruraux (à Vérina et à Pouillac) ont été en partie empierrés pour un coût de 42,577F (6 490 euros). Divers autres travaux d'entretien ont été réalisés pour un montant de 39.000F (5 945 euros).

EXTENSION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Deux lampadaires au lieu-dit «Chez Gourdy».
Un lampadaire Route de Brillac.
Deux lampadaires au lieu-dit «La Joue» (route des Vallades)
Coût : 10 550 F (1 608 euros).

REPLACEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ANCIENNE SALLE MUNICIPALE :

Le chauffage au gaz très vétuste a été remplacé par des convecteurs radiants électriques installés par Jean-François VIGNAUD, la dépense s'élève à 10 430F (1 590 euros).

RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE DE L'ÉGLISE :

Ce travail a été réalisé par la SARL DUMASDELAGE pour un coût de 29 600F (4 512 euros).

REMISE EN ÉTAT DE VOIES COMMUNALES :

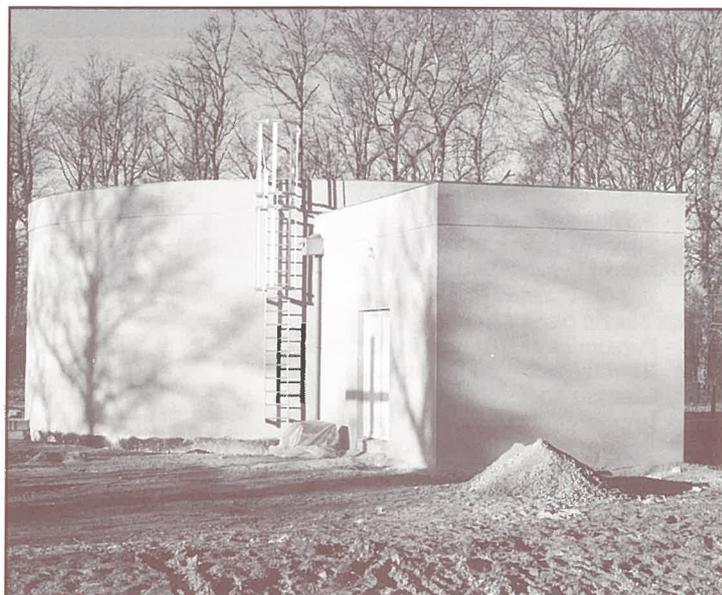
Un programme de réfection de voies communales a été réalisé sur les voies communales des Picardies, de Saint-Quentin et de La Courtaudie, pour un montant total de travaux de 167 287F (25 503 euros).

ACQUISITIONS DIVERSES :

- Remplacement de l'ordinateur de la mairie
13 000F (1 982 euros)
- Achat d'armoires pour archives
9 000F (1 372 euros)
- Installation cloison mobile à la salle des fêtes
14 730F (2 246 euros)
- Installation de stores à la salle des fêtes
17 000F (2 592 euros)
- Installation d'une alarme à l'école
10 720F (1 634 euros)
- Achat d'un réfrigérateur
2 100F (320 euros)

AMÉNAGEMENT DU BOURG :

Le projet d'aménagement du Bourg se poursuit. Un diagnostic du réseau d'eau pluviales a été réalisé par la S.N.A.T.I., il a coûté 13 323F (2 031 euros) et permis de constater que ce réseau très ancien devra être remis en état sur une très grande partie.



SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Confolentais, constitué en 1965, regroupe 15 communes rurales appartenant à 2 cantons de l'arrondissement de Confolens. En 2001, deux autres communes ont adhéré au Syndicat, Saint-Christophe et Montrollet. Les travaux de raccordement sont en cours et la mise en service est prévue au printemps prochain, une bâche de 500m³ et un local technique ont été réalisés sur la commune, au lieu-dit «Le Poteau».

PANNEAUX TOURISTIQUES :

En 2000, un M.A.T. a été placé sur la Place des Tilleuls, ce panneau permet aux touristes de mieux connaître le Pays de Charente Limousine. Cette année un P.I.L. (Panneau d'Informations Locales) a été installé par la Communauté de Communes au Carrefour de la Route de Confolens et de la route de Brigueuil, à côté de l'abri écolier. Il informe également les touristes et gens de passage sur la configuration du bourg, de l'abbaye et sur les différents services de la commune.



LESTERPS VU DU CIEL

Le mardi 24 avril 2001, La Charente Libre, dans son opération «La Charente Vue du Ciel», était à Lesterps. Le but de cette opération avait trois aspects : la rencontre avec les lecteurs, la valorisation du patrimoine, la parole aux municipalités. Une centaine de personnes étaient réunies dans la salle des fêtes, où Monsieur Philippe Noirot, directeur commercial de La Charente Libre remettait à la Municipalité l'image grand format du Bourg. Un vin d'honneur clôturait cette manifestation.

MAISON DU PATRIMOINE

Cette année la Maison du Patrimoine accueillait l'exposition de peintures de Madame Suzanne SOUPIZET, artiste peintre de grand talent. Le vendredi 13 juillet 2001, le vernissage rassemblait les invités : artistes et élus du Confolentais, dont le Président du Syndicat de Pays de Charente Limousine.

Un autre artiste, Claude GENEUVRE, exposait ses œuvres, ce jeune angoumoisien mosaïste travaille les marbres, les granites, le cuir, la pâte de verre et la pâte de verre artisanale.



Vernissage de l'exposition avec de gauche à droite :
M^{me} Suzanne SOUPIZET - M. Jacques THIBAUT
M. Claude GENEUVRE.



Automate : Maison du Patrimoine

Les deux pièces du dernier étage de la Maison du Patrimoine présentent le mini musée des automates de l'infatigable Raymond DESSET. Il suffit de presser un bouton : la musique éclate, les lumières scintillent et les personnages s'animent. Etonnant !

La Maison vient de s'enrichir d'une maquette à l'échelle 1/100e du Vieux Pont de Confolens, oeuvre réalisée avec 9244 allumettes pour 150 heures de travail. Le réalisateur Monsieur Alain RATEAU en a fait don. Merci à lui.

Le 3 octobre 2001, c'est à la Maison du Patrimoine que s'est achevée la journée de visite du canton de Confolens-Sud organisée par Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Conseiller Général à l'intention des Maires du canton.

**Nombre de visiteurs
pour l'année 2001
1488**

**OUVERTURE TOUS LES JOURS
EN JUILLET ET AOUT
ET LES DIMANCHES
DE SEPTEMBRE.**

allez et c^{nc}

Jean-Marc DUPUY

Directeur d'Agence

E-mail : allez.chasseneuil@wanadoo.fr

La Nautière - 16270 Chasseneuil-sur-Bonnieure
Tél. 05 45 39 50 52 - V. 06 12 12 67 85 - Fax 05 45 39 69 75

ELECTRICITE INDUSTRIELLE - AUTOMATISMES

Construction de Réseaux de Distribution d'Énergie

Eclairage public - Postes - Signalisation - Forages

Michel VIGNAUD

- MENUISERIE - CHARPENTE - COUVERTURE
ESCALIER - RENOVATION

Menuisiers de Pères en Fils depuis 1870

«Le Marouin» - Esse - 16500 CONFOLENS

☎ 05 45 84 05 63 - Fax 05 45 84 15 57

LA VIE A L'ÉCOLE

Le vendredi 6 juillet 2001, une sympathique cérémonie réunissait le Conseil Municipal et les Parents d'élèves à l'école publique de Lesterps. Monsieur Jérôme MOREAU, directeur d'école depuis 1999, quittait Lesterps pour Chabanais. Ce limousin de 33 ans est marié et père d'un enfant, il est aussi passionné de rugby. Maître dynamique, sympathique et sérieux, il laissera dans notre commune un excellent souvenir. Un salon de jardin lui a été offert par les parents et une photo aérienne du bourg fortifié par les élus.

Avant le traditionnel vin d'honneur, Monsieur MOREAU a adressé à tous, petits et grands ses remerciements pour l'excellent état d'esprit qui a marqué ses relations avec l'ensemble de la population.

La rentrée scolaire 2001-2002 voyait l'arrivée de Mademoiselle Valérie VASSEUR, directrice d'école, c'est sa première affectation au sortir de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Poitiers. Cette jeune enseignante originaire du Limousin a en charge une classe de CE1 de 18 élèves. Elle est secondée par Madame Anne CHABROUX, également limousine, dont la classe compte 16 élèves, CP et CE1. L'effectif est complété par deux aide-éducatrices.

La commune, quant à elle, a recruté deux personnes en Contrat Emploi Solidarité, Madame Annie CARDES chargée de la garderie municipale, et Madame Christelle DANGLADE chargée de la surveillance inter-classe à la cantine scolaire.



L'ÉCOLE FRANÇOIS TISSEUIL

Ce n'est pas tous les jours qu'une petite commune comme Lesterps donne à son école le nom d'un élu de la localité, surtout quand cela n'est pas fait à titre posthume. C'est le nom de l'ancien maire (et actuellement maire honoraire) François TISSEUIL, qui a été donné à l'école publique alors qu'à 97 ans passés il est toujours alerte.

Ce fut en présence de plus de 100 personnes, une cérémonie à la fois simple et émouvante qui se déroula en deux temps, devant de nombreux élus. Dans un premier temps, à l'extérieur devant le bâtiment scolaire achevé en 1961, eut lieu le dévoilement de la plaque «Ecole François TISSEUIL» par deux petits écoliers,

Guillaume FIXE et Elodie ROUSSEAU, encadrés par le maire, Jacques THIBAUT et M. TISSEUIL lui-même qui, malgré son grand âge, avait tenu à être présent.

Mais dans un deuxième temps, pour ne pas l'exposer à la fatigue et à l'air frais du matin, la suite et le vin d'honneur eurent lieu à la salle des fêtes avec le député, le conseiller général et MM. WELLER (CCC) et FAUBERT (SPCL). Là, le maire entame les allocutions en rappelant qu'en 1999, M. SOUPIZET, maire à cette époque, eut l'initiative de cette journée du «devoir de la reconnaissance» envers celui qui fut maire de 1953 jusqu'à 1977.

A grand renfort de citations, M. THIBAUT montre que l'école «c'est le symbole de la République au village» et qu'en construire une, c'est à la fois une affaire de cœur et de raison, et il évoqua les années difficiles de sa construction pour aboutir au jour de liesse de son inauguration, le 9 avril 1961.

Pour M. FESTAL, conseiller général, l'école est une des préoccupations majeures des élus et il rappelle qu'au temps des mandats de M. TISSEUIL, le contexte, le rôle et les moyens de l'école étaient fort différents. M. LAMBERT, député, improvisa brillamment et il se dit heureux de voir et de mieux connaître en M. TISSEUIL, «un vieux monsieur qui est aussi un grand monsieur».

Très ému, ce dernier reçut alors, agrandies, deux photos des cérémonies de l'inauguration de 1961 de cette école qui est aussi un peu la sienne.

GUY LAURENT.
«La Charente Libre».



De gauche à droite :

- M. WELLER : Président de la CCC;
- M. FAUBERT : Président du Syndicat Pays de Charente Limousine;
- M. THIBAUT : Maire de Lesterps;
- M. TISSEUIL : Maire honoraire;
- M. FESTAL : Conseiller général.

ACTION HUMANITAIRE

Le dimanche 7 octobre, une trentaine de personnes a relié en marchant de Lesterps à Confolens pour porter ses dons à «Courir pour la Vie, Courir pour Curie», association animée par Christian GORCE. La commune de Lesterps a reçu une coupe offerte par le Président du Syndicat de Pays de Charente Limousine, pour le groupe ayant effectué la plus grande distance sur route. Bravo et merci à tous.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CONFOLENTAIS

Depuis janvier 1995, vingt-six communes du Confolentais, appartenant aux cantons de Confolens-nord, Confolens-sud (excepté Brigueuil), et Champagne-Mouton ainsi que la commune du Vieux-Ruffec, se sont regroupées en **Communauté de Communes**.

Cette **Communauté** a pris le relais de différents syndicats intercommunaux mais en élargissant et en développant très sensiblement les compétences.

La **Communauté** a pour objet, le développement et la solidarité des communes et leur propose les compétences suivantes :

- l'amélioration de l'espace avec un projet territoire,
- le développement économique (structures d'accueil, gestion, extension, aménagement de ZAE).
- le logement et le cadre de vie (politique de l'habitat),
- la protection et la mise en valeur de l'environnement (assainissement, ramassage et traitement des déchets, entretien des berges des rivières etc.)
- les travaux sur l'ensemble de la voirie communale,
- la représentation des communes au SDIS (financement des dépenses de secours),
- de nombreux travaux d'intérêt communautaire (édifices culturels, équipements sportifs, touristiques, culturels etc.)
- les améliorations d'intérêt communautaire des bourgs et des villages
- les maîtrises d'oeuvres déléguées.

Cette liste déjà longue n'est pas exhaustive mais montre l'importance du champ d'action de la **Communauté**.

Le fonctionnement est assuré par :

- un bureau exécutif composé d'un président (M. WELLER), de trois vice-présidents (MM. DESOUHANT, LASCOUX, TRAUMAT)
- un conseil communautaire constitué de 56 délégués (deux par commune, sauf Confolens qui compte quatre délégués). Ces délégués sont élus au sein de chaque conseil municipal pour six ans.
- onze commissions qui travaillent aux différentes compétences.

Le siège de la Communauté emploie également un personnel salarié : un développeur-animateur (Claude BRODU), un secrétariat (assuré par Mesdames VALADAS, VIGNAUD et GARESTIER).

M^{elle} GENDREAU dont la mission est de s'occuper de tout ce qui concerne l'assainissement, M. DEGHILAGE pour les nouvelles technologies (notamment créer une plate-forme de services tant auprès des collectivités que de la population). Enfin trois encadrants à l'insertion MM. TAÏANA, BAUSSANT et CANTAU.

Par cette outil performant qu'est la Communauté de Communes, les 26 petites communes rurales du Confolentais, qui regroupent à peine 14 000 habitants, préparent l'avenir de leur territoire tout en sauvegardant leur propre identité.

BOB-CAT & MINI-PELLE

Terrassement - Curage - Drainage
Aménagement - Assainissement - Fosse Septique
VIDEAU Sebastien : 05 45 71 00 10 - 06 11 82 39 01
Les Boucheries - 16420 LESTERPS

Voyages GERON

EXCURSIONS - VOYAGES ORGANISÉS
Déplacements sportifs ou scolaires

Particuliers - Associations - Comité d'Entreprise - Club du 3^e Age ETC...
Minibus de 8 à 9 places - Autocars grand tourisme de 35 à 53 places
ZI La Croix St-Georges - 16500 CONFOLENS
Tél. 06 11 11 24 77 - Fax. 05 45 85 38 55

PAYS DE CHARENTE LIMOUSINE



- QU'EST-CE QU'UN PAYS ?

Un Pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique culturelle ou sociale, un lien d'action collective qui fédère des communes, des groupements de communes, des organismes socio-professionnels, des entreprises, des associations, autour d'un projet commun de développement.

Un pays n'est ni une circonscription administrative, ni une nouvelle collectivité locale, il s'organise dans une logique de mission à travers des tâches de coordination, d'animation des différents acteurs publics et privés du territoire qui le compose. Il n'a pas de fiscalité propre.

- QUI DÉCIDE DE LA CRÉATION D'UN PAYS ?

L'initiative de la création d'un Pays relève des communes ou de leurs groupements. Un Pays se fonde sur le volontariat local. La loi définit le Pays par sa cohésion territoriale, il doit néanmoins s'organiser dans une recherche de complémentarité ville-campagne et fédérer les collectivités socio-économiques, une identité patrimoniale, une solidarité d'usage en matière d'équipements et de services publics. Dans la pratique, le Pays s'apparente à un bassin d'emploi et comprend plusieurs communes situées dans plusieurs cantons.

- QUELS SONT LES LIENS ENTRE PAYS ET COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ?

Le Pays permet à des communautés de se concentrer et de mutualiser leurs moyens à une échelle adaptée aux enjeux du développement économique contemporain. Les communautés, compte tenu des compétences qu'elles détiennent, sont destinées à être des maîtres d'ouvrage de nombreux projets à son échelle. Pour demeurer un organisme léger, le Pays a nécessairement besoin de s'appuyer sur les groupements intercommunaux, il est par conséquent logique qu'il en respecte l'unité.

- QUELS SONT LES MOYENS MIS À LA DISPOSITION D'UN PAYS ?

Dans le cadre des Contrats de Plan Etat-Région, un Contrat de Pays pourra bénéficier de crédits d'origines diverses en fonction des politiques qu'il

envisagera de conduire et dès lors que celles-ci regrouperont les priorités définies par l'Etat et la Région.

Un Pays en contrat continuera également de disposer d'un appui financier pour exercer ses missions d'études, d'animation et de mobilisation. Le contrat sera également l'occasion pour un Pays situé dans une zone éligible d'intensifier la mobilisation des Fonds Européens.

- COMMENT S'ARTICULE LE PAYS DE CHARENTE LIMOUSINE ?

Dès 1971, les élus créent l'Association de Développement et d'Aménagement de la Charente Limousine (A.D.A.C.L.). Cette association devient Syndicat Mixte de la Charente Limousine en 1976. En 1998, le Pays est validé par l'Etat au titre de la «Loi Pasqua». Enfin il devient «Syndicat de Pays de Charente Limousine» le 18 mai 1999 afin de s'inscrire dans le cadre de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LODDT), dite «Loi Voynet». Ce Pays reprend les limites de l'arrondissement de Confolens, deux communautés de communes le composent : Le Confolentais et la Haute-Charente, il rassemble 64 communes et 36 597 habitants sur 6 cantons, auxquelles s'ajoutent quatre communes isolées : le Lindois, Roussines, Sauvagnac et Verneuil.

- QUI ADMINISTRE LE SYNDICAT ?

Le Syndicat est administré par un Comité qui se compose de délégués élus par les conseils communautaires à raison d'un titulaire et d'un suppléant par commune pour six ans. Le Syndicat élit un bureau composé de douze membres ; sont également associés aux travaux du comité, les deux Conseillers Régionaux, deux Députés concernés par le territoire, deux Sénateurs et les Conseillers Généraux de Charente Limousine.

PRÉSIDENT :

M. Christian FAUBERT, Maire de La Péruse.

VICE-PRÉSIDENTS : M. Michel WELLER,

Président de la Communauté de Communes du Confolentais.

M. Michel BOURDAREAU,

Président de la Communauté de Communes de Haute-Charente.

L'équipe administrative est constituée de cinq techniciens permanents dont trois chargés de mission.

Son siège est à Confolens :
1, avenue du Général de Gaulle.

COMITÉ DES FÊTES

Articulé autour de ses deux manifestations «phare» que sont la frairie et le festival d'accordéon, le Comité des fêtes, aidé par de nombreux bénévoles, élus et sympathisants, sans qui rien ne serait possible, s'est efforcé cette année encore d'animer au mieux la vie communale.

LA FRAIRIE DU 9 & 10 JUIN fut un grand succès populaire avec une foule estimée entre 4 et 5000 personnes.

Dès le samedi la dégustation de la désormais traditionnelle omelette géante réunit un nombre encore plus important de gourmets. L'animation assurée par la Banda de Confolens fut à la hauteur de l'évènement. Après la retraite aux flambeaux, les amateurs de nostalgie se retrouvèrent dans la grange pour danser aux rythmes de nos trois accordéonistes.

Le dimanche alors que se déroulait le marché à l'ancienne du matin et l'exposition artisanale sur le champ de foire, on pouvait assister au rassemblement de matériels anciens et parfois insolites dans le pré à coté du stade, ce qui fut une nouveauté. A midi le repas campagnard sur la place des Tilleuls, réunit plus de 400 convives.

Mais le clou de la journée se situa à 15 heures avec la noce villageoises qui eut le mérite de réunir de vrais mariés d'il y a 50 ans avec leurs vrais habits de mariage, suivis d'un beau cortège d'invités habillés eux aussi en habits d'époque.

Ce cortège était précédé d'un défilé composé d'un groupe folklorique limousin, de matériels anciens et d'animaux attelés.



LE FESTIVAL D'ACCORDÉON DU 16 JUILLET.

Quelle joie et réconfort pour toute l'équipe de bénévoles de voir cesser la pluie le samedi 15 à 17h20 ! pour laisser place au soleil pour le 6^e festival, qui une fois de plus a connu un succès populaire grandissant avec cette année une nouveauté : l'installation d'un car podium qui donna un cachet supplémentaire dans ce site magnifique du stade.

Un plateau de choix composé d'une douzaine d'accordéonistes de renom, accompagnés par le grand orchestre de Eric Bouvelle, a fait danser et rêver sans arrêt près de 2000 personnes de 14 heures à 2 heures du matin.



Cette année encore, avec l'aide de la municipalité, un magnifique feu d'artifice ouvert à tout le monde, couronna cette soirée. L'équipe du Comité des fêtes vous promet encore mieux pour la 7^e édition qui aura lieu le 21 juillet 2002.

N'oublions pas les différentes manifestations que le Comité met en place pour animer la Cité tout au long de l'année à savoir : la choucroute dansante, la soirée remerciements qui permet de rassembler tous les bénévoles qui ont participé aux différentes manifestations, la décoration des rues, le sapin du carrefour, le passage du Père Noël et le Réveillon de la Saint-Sylvestre.

A tous les bénévoles, élus, sympathisants, le Comité des fêtes adresse ses remerciements et tous ses voeux pour une excellente année 2002.



UNE VIE DE CHIEN



Je m'appelle Océane. J'ai 8 ans, pas très vieille mais plus très jeune. Mes lointains parents viennent des îles britanniques et ont colonisé la France depuis très longtemps. Je ne voudrais pas être trop cabot mais je suis une magnifique setter et beaucoup de brigands canins ont cligné des yeux sur ma belle robe blanche tachetée de noir. Mais laissons là ce discours coquin d'autant que je n'ai qu'un seul ami : mon maître !

Toute petite j'étais déjà l'objet de toute son attention : bains, repas, promenades, caresses : une vraie vie de château. Les mois ont passé et les choses sérieuses ont commencé. Il a fallu apprendre à marcher au pied, s'asseoir, se coucher à l'ordre. Je

comprenais d'autant plus vite qu'à chaque exercice réussi, je recevais une friandise dans le creux de sa main : quel bonheur !! Puis le grand jour est arrivé : l'ouverture ; quel mot magique. A cet instant, je vois toujours briller dans les yeux de mon maître la même passion et je sais que je fais partie de cette passion.

Allongée dans ma panier, les yeux mi-clos, les souvenirs reviennent. Tiens, je me souviens de cette belle bécasse bloquée un matin d'automne pluvieux où le jour ne semblait pas vouloir se lever. La matinée s'était déroulée sans rencontre et tout à coup, cette odeur si caractéristique : elle était là je le savais. Je remontais avec prudence et me figeais par précaution à deux ou trois mètres de la belle mordorée. Je la tenais au sol avec beaucoup d'autorité, un coup d'œil en arrière pour voir mon maître se placer pour assurer le tir. Je ne bougeais pas d'un pouce, tendue à l'extrême ; cette odeur, pourtant fugace, m'énivrait. Puis d'une voix calme, mon chasseur me donna l'ordre de faire voler. La dame au long bec fusa sous mon nez, monta en chandelle vers la tête dénudée des baliveaux. La gerbe de plombs la cueillit juste au moment où elle allait disparaître. En trois ou quatre bonds, je la ramassais avec précaution et très fière, la rapportais à mon maître. Là encore je vis dans ses yeux cette petite pointe de fierté d'avoir réussi ce tir difficile et surtout d'avoir apprécié mon travail de quête.

Une caresse me ramena à la réalité. Dehors le vent s'était levé ; la pluie recommençait à tomber. Je songeais à la prochaine sortie et aux futures journées où cette complicité avec mon maître ferait encore merveille.



Gaz de France - Région Centre-Ouest

62, rue de la Brigade Rac - 16021 Angoulême cedex.

Informe

Entrepreneurs et particuliers

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com Ces plans mentionnent une bande dite de zonage (représentée en jaune) dans laquelle vos projets doivent nous être communiqués à l'aide de formulaires prévus par la réglementation en vigueur

(Décret 91-1147), et intitulés «Demande de Renseignements» et «Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux».

Les autorités municipales mettent à votre disposition les coordonnées des responsables de Gaz de France.

EN CAS D'URGENCE,

UN NUMÉRO VERT (GRATUIT) : LE 0800 45 54 16

Boulevard des Fleurs

Philippe BOUTY



Toutes
compositions
florales

Art et Création

12, rue du Maquis-Foch - 16500 CONFOLENS

Tél. 05 45 84 12 13

LA VIE ASSOCIATIVE SUITE

LE CLUB DU 3^e AGE FETE SON 20^e ANNIVERSAIRE



La Présidente M^{me} MASSET

18 février 1981 - 3 février 2001.

Le Club du 3^e Age fêtait ses 20 printemps. Cela valait bien une petite fête. Le samedi 3 février, le Club accueillait le Maire et son Conseil, les Présidents d'associations, les Commerçants et les Présidents des clubs voisins autour d'un verre de l'amitié. Le Président retraçait la vie du Club, en particulier celles et ceux qui créèrent cette association en leur remettant un diplôme de reconnaissance : M^{me} Jeanne de La BORDERIE, M^{me} Madeleine PEYROT, M. Henri DESNOEL, M. Paul NICOLAS. Le Maire, Daniel SOUPIZET, Président d'honneur du Club, recevait également un témoignage de reconnaissance.

A 21 heures, nouvelle salle des fêtes, soirée cabaret. Le nombreux public a particulièrement apprécié le tour de chant de Sandra LODYNA et de son chanteur Jean-Jacques ANCELIN. Trois heures de spectacle et de chansons dans un répertoire varié. Ces deux artistes ont interprété les plus grands succès d'hier et d'aujourd'hui.

Le lendemain 4 février, traditionnel repas offert aux adhérents, avec le magnifique gâteau du 20^e anniversaire. Tous ont passé une agréable journée dans la joie et la bonne humeur.

D'autres manifestations ont marqué cette année 2001 : le Loto du 6 mai a connu un franc succès ainsi que l'exposition-vente du dimanche 26 août.

Deux sorties d'une journée ont été organisées, la première en juin, destination le Périgord, et la deuxième en septembre dans le Limousin.

Le programme des activités 2002 est en préparation ; cette année en collaboration avec les Cars LECONTE de Nouic, un voyage de cinq jours est prévu sur la Costa-Brava.



Le Conseil d'Administration



Sandra & Jean-Jacques

ETOILE SPORTIVE SECTION FOOTBALL

Pour la saison 2001-2002, l'Etoile Sportive compte deux équipes séniors qui évoluent dans le championnat de district de la Charente 2^e division pour la A et 3^e division pour la B, et une équipe de jeunes catégorie Benjamins en entente avec le F.C. Brigueuil.

Les dates marquantes pour 2001 :

- 26 mai : 60 ans de l'Etoile Sportive où se sont retrouvés joueurs, dirigeants et personnes qui ont participé à la vie du club depuis sa création.
- 27 octobre : Décès brutal du joueur Stéphane DUBREUILH
- 18 novembre : Stephen MULVEY, joueur, gérant du Café Bavard à Confolens a offert un superbe jeu de maillots.



AMICALE LESTERROISE DES ACPG/CATM

Notre amicale de 51 adhérents se compose comme suit :

- 7 anciens combattants de la guerre 39-45
- 33 anciens combattants des campagnes de Tunisie, Algérie et Maroc
- 11 veuves de guerre.

Au cours de l'année 2001, nous avons eu le regret de perdre deux de nos adhérents :

M. Hubert LACROIX, ancien P.G. décédé le 16 juin 2001

M. André DAVIN, CATM, décédé le 20 mars 2001.

Les activités de notre amicale sont limitées :

- Commémoration de l'Armistice du 8 mai, fin de la guerre 39-45, par un défilé, fanfare en tête et dépôt d'une gerbe au monument aux morts, accompagné d'un vin d'honneur et d'un repas avec les adhérents de l'Amicale.

- Participation au défilé du 14 juillet avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts, suivi d'un déjeuner offert par la Municipalité à tous les anciens de la commune.

- Commémoration de la signature de l'Armistice du 11 novembre, fin de la guerre de 14-18 avec défilé et dépôt d'une gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.

Pour finir cette année 2001, notre Amicale a organisé une visite au Musée de la Poche de Royan, au GUA près de Royan le 20 octobre dernier, la visite du musée a été suivie d'un bon déjeuner au Restaurant Le Relais de Cadeuil.

Composition du bureau de l'Amicale :

Président : Raymond DESSET
Vice-Président : Yves PERRIN
Secrétaire : Jean ZAITZEFF
Trésorier : André VILLELEGER

«LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS».



La musique, élément indispensable de la vie est présente dans tous les événements publics ou privés. La musique nous suggère la danse. Danser ensemble pour lutter contre tout ce qui retient, tout ce qui oppresse.

Pour la 3^e année consécutive, le cours de danse est devenu un instant de la semaine revivifiant, revigorant pour tous les participants, d'autant plus que la convivialité prévaut lors de toutes nos rencontres du mardi soir. Le programme proposé cette année s'est fait encore plus riche pour le plaisir des danseurs toujours plus nombreux.

Partie sur les traces du passé, Madame Marie ROBERT nous initie aux danses traditionnelles originaires de Gascogne, d'Auvergne, du Limousin, du Poitou. Danses toniques et rythmées, elles sont pour la plupart des danses de groupe.

Mais il demeure un attrait tout particulier pour la danse de salon dispensée avec talent par Monsieur Hugues PIJOL. Les danses proposées sont beaucoup plus récentes : (le tango est né en 1880 à Buenos-Aires et adopté à Paris en 1913). Avec la Java, le Pasodoble, la Valse, la Rumba, la Samba, il nous est fort agréable de les connaître puisqu'elles reviennent régulièrement avec les fêtes de famille et la animations de nos villages.

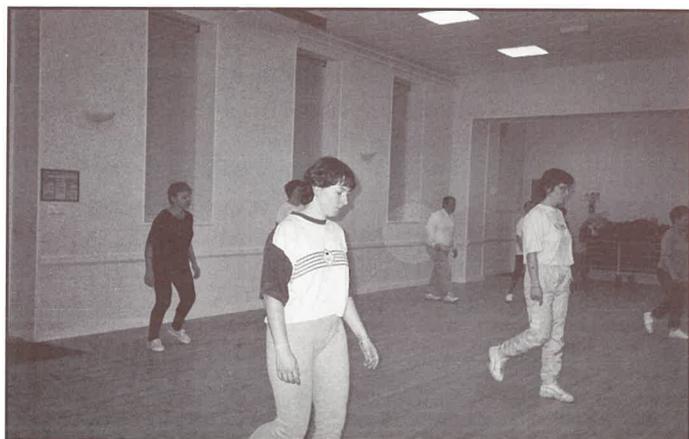
Traditionnelles ou de salon, elles nous entraînent dans un autre monde avec un plaisir partagé.

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Cette année encore, les membres du club de gymnastique volontaire se retrouvent tous les jeudis soirs à 20h30 à la salle des fêtes.

La saison a débuté par un voyage à la Rochelle fort apprécié de tous.

Au programme maintenant, la galette des rois et le loto de la Saint-Valentin.



HISTOIRE LOCALE

UNE SOIRÉE MOUVEMENTÉE



Aujourd'hui, 29^e jour du mois de juin 1790, jour de Saint-Pierre, patron de cette ville, Monsieur le Maire et les Officiers Municipaux viennent de se transporter, environ vers les 7h30 du soir sur la Place du Champ de Foire, sise hors les portes de cette ville, pour y allumer un feu de joie tel qu'il est d'usage de le faire en pareil jour.



Ce premier Maire de Lesterps, c'est le Sire Pétniaud, Prieur de la ci-devant Abbaye et Curé de la ville, qui en ces temps d'insécurité, a, une fois de plus cherché protection auprès de son Prieur. Tout le monde est là, devisant gaiement autour du feu qui crépite, et les plus jeunes commencent une ronde endiablée autour du cercle de flammes, entraînés par les fifres et les tambours de la Garde Nationale. La fête est très réussie et les réjouissances se poursuivent bien en avant dans la soirée. Puis chacun rentre chez soi et la tranquillité tombe sur Lesterps.

Pas pour longtemps. A 9 heures du soir, le citoyen-maire entend, sur la Place de l'Abbaye, beaucoup de bruit et de tapage qui sont dans le cas de troubler l'ordre public. Il sort, décidé à calmer les esprits qui paraissent très échauffés. Il s'aperçoit alors qu'un attroupement de volontaires et autres citoyens s'est formé sur la place entre l'Abbaye et la maison de Pierre Nicolas de Masbrun, le père du lieutenant-colonel de la Garde Nationale. Et c'est Pierre Nicolas lui-même qui va et vient en tenant de bien mauvais propos accompagnés de jurons fort déplacés.

- Mais oui, bien sûr que je m'en moque, de votre municipalité ! Vous croyez qu'elle les mérite, les honneurs qu'on lui rend ? Regardez-moi ce tambour, qui ne sait même pas marcher en mesure. Tout ce qu'elle mérite, ta caisse, c'est que j'y passe un coup de mon sabre ! Et toi, le sergent-major, je m'en vais t'administrer une correction tout ce qu'il y a de plus civique, citoyen de malheur...

La situation est sérieuse. Monsieur le Maire demande qu'on aille chercher deux officiers municipaux qui arrivent promptement, portant l'écharpe insigne de leur fonction.

- Je vous prie de dissoudre l'assemblée, leur dit Pétniaud. A cette heure indue, la nuit ne permet pas de rester plus longtemps réunis ni d'agiter aucune question. Nous traiterons plus librement de cette affaire demain.

Mais un tel discours n'est pas du goût de l'irascible vieillard qui rétorque qu'il n'a envie ni de s'en aller ni de se taire, et qu'il se promènera toute la nuit si ça lui plaît.

- Bien sûr que vous pouvez vous promener, lui réplique le Maire, et rester dans la rue si ça vous chante ! Tout ce qu'on vous demande, c'est de ne pas troubler l'ordre public !

L'ordre public, c'est ce soir le cadet des soucis du vieux Nicolas. Hors de lui, il se jette avec violence sur un officier municipal, puis s'en prend au pauvre citoyen-maire qui ne parvient qu'avec peine à dégager des fortes poignes de Pierre. Il devient évident qu'on ne parviendra pas, ce soir, à faire entendre raison à cet excité. Mieux vaut se retirer et espérer que la nuit portera conseil à l'enragé bonhomme.

Ainsi Lesterps en cette première année de la Révolution apprend tout doucement à faire connaissance avec l'ordre nouveau avec une touchante bonne volonté. Et essayant, dans une juste mesure, d'unir sens civique et bon sens...



Sylvine VERPAALLEN

La Rumeur : sur la route des fossés.

Sur la route des fossés
Et les ruelles d'à côté
Court le bruit
Court le bruit...

Savez-vous ce qu'il a fait ?
Savez-vous ce qu'il a dit ?
Court le bruit
Court le bruit...

Rapide comme furet
Une nouvelle comme jamais
On n'en connut au pays
Court le bruit...

Les cloches de sonner
Et même de carillonner
On n'éteindra pas cette incendie
Qui se propage déjà
de-ci, de-là...

Vers les villages
Les métairies
Les cours des châteaux
Et même l'abbaye
Court le bruit
Court le bruit...

Chacun s'interdit
De le dire même
A son meilleur ami
A celle qu'il aime !
Mais quand même
Court le bruit...

Du lavoir au champ de foire
Sur le chantier des charpentiers
Sur l'établi de l'apprenti
Dans la forge et les foyers
Court le bruit...

Aucun abri ne résiste
Ni alcôve ne subsiste
Du lundi au samedi
Chaque jour répété
Court le bruit
Court le bruit...

Au début si petit
Mais on lui donne
Tant d'appétit
Qu'il devient énorme
Et s'amplifie
Le bruit !

En toute chose
Discret d'abord il n'ose
Puis s'impose
Enfin explose...

Le bruit.
Qui l'a lancé ?
Qui l'a repris au vol ?
Furtif au vent s'envole
Puis descend et dégringole
Le bruit...

Sans crier gare
Comme par hasard
Un beau jour enfin
Revient !

Et détruit
La langue, le coeur, l'esprit
De celle ou celui
D'où il était parti...
...Le bruit !

Daniel SOUPIZET

Ce poème est extrait du prochain recueil intitulé «Les trois Fantômes de l'Abbaye», il raconte l'histoire d'une quarantaine de villages (ou lieux-dits) de notre commune de Lesterps.

Ce recueil sera publié dans quelques mois... Il s'agit de la suite de «Champs Libres» publié en 1997...

S.a.r.l. CHARENTE CONFORT**Pascal POIRIER**Chauffage - Climatisation - Electricité
Sanitaire - Dépannage - S.A.V.

St-Martin - 16490 AMBERNAC : 05 45 85 93 58

MATERIEL AGRICOLE - TRACTEUR - MOTOCULTURE

Ventes - Réparations

Joseph GODINEAU

16420 LESTERPS - 05 45 71 08 22

MOD PASSION**BURK Christian**

Bonneterie - Lingerie - Confection

Place Guy Mocquet - 87200 SAINT-JUNIEN
et sur toutes les foires de la région**BOULANGERIE****DUMAINE Gilbert**

16420 LESTERPS

Tél. 05 45 71 03 97

SARL DUMAS-DELAGÉ

Maçonnerie - Couverture - Funéraire

Tél. 05 45 85 33 77 - Fax : 05 45 71 06 48

16420 LESTERPS

GORIN Martine

Poissons Crustacés

Le Bourg - 16420 LESTERPS

Marchés : Vienne - Haute-Vienne - Creuse

EURO-OPTIQUE

Optique et Surdit 

Elisabeth LACROIX - Opticienne D.E.

2, Place de l'Hôtel de Ville

16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 11 74

MECATECHNIQUE**TERNAUX Philippe - Artisan**

M canique industrielle, agricole, P.L., tourisme

D pannage   domicile 24h/24-7j/7

  05 45 84 13 79 - Port. 06 80 04 91 07

Fax. 05 45 85 43 78 - 16420 LESTERPS - La Coufoulaude

ALIMENTATION - TABAC - PRESSE

Marinette FIXE-GANTEIL

Ouvert tous les jours de 8h   20h - le Dimanche de 9h   12h30

LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16

1, 2, 3, Soleil
V tements enfants de 0   14 ans
5, rue du Maquis-Foch - 16500 CONFOLENS
T l. 05 45 84 07 80

s.a.r.l.

**Boucherie - Charcuterie
Lesterroise**Viandes 1^{er} choix T l. 05 45 71 01 88**Soci t  Foresti re Beau G rard HUET**

Exploitation Foresti re - Scierie - Piquets

Courri ras - 16220 MONTBRON

T l. 05 45 70 76 63 - Fax. 05 45 70 73 41

AUTO-ECOLE

Conduite accompagn e   partir de 16 ans

Daniel DEMAILLE

16420 LESTERPS - T l. 05 45 71 01 43

Daniel CHANSIGAUD

Electricit  - M nager - D pannage

Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage

ST-CHRISTOPHE - 16420 LESTERPS

  05 45 71 08 16

**TRAUMAT Marc**

- T lerie, carrosserie, peinture

- M canique auto-vente

- Voitures occasions, neuves

- Redressage sur marbre

Rte de Confolens LESTERPS T l. 05 45 71 01 40

Thierry CARDES RESTAURANT - BAR*«Les Tilleuls»*

16420 LESTERPS - T l. 05 45 71 03 23

Cuisine traditionnelle

Sp cialit s : Poissons sur commande

NOCES - BANQUETS - TRAITEUR

TRAVAUX AGRICOLES**SAVY Louis**

Moissons - Labours - Semis - Bottelage

Curage de Bergerie et d'Etabels BOC CAT

Pulv risation et Epannage d'engrais "Moto quad"

16420 LESTERPS - T l. 05 45 71 00 54

DERATISATION - DESINSECTISATION**DESTRUCTION DE NUISIBLE**

Vente de produits - Destruction gu pes & frelons

Devis gratuits - Traitements garantis

Fabrice TERNET - Arnac - 87520 CIEUX

T l. 05 55 03 24 25 - 06 85 62 60 79 - Fax. 05 55 03 84 54

Ent. TISSEUIL Robert

Pl trerie - Isolation

Peinture - Papier Peint

Rev tements sols et murs

16420 LESTERPS - T l. 05 45 71 05 29 - Fax 05 45 71 02 58

ELECTRICITE G n rale**Jean-Fran ois VIGNAUD**

Joumard - 16420 SAINT-CHRISTOPHE

T l. 05 45 71 54 58